

Je vous soumetts mes commentaires suite aux trois réunions d'information que j'ai assisté.

Je suis stupéfié qu'un promoteur, en accord avec le Conseil d'arrondissement, puisse se servir de l'article 89, pour imposer aux résidents d'Ahuntsic un projet d'habitation, qui, par sa taille et ses impacts vont transformer la qualité de vie des résidents à jamais.

C'est aberrant qu'on nous fasse croire que la venue de 2000 personnes et près de 1000 automobiles ne transformeront pas notre qualité de vie.

Durant les trois soirées d'information sur le projet, aucun citoyen se disait en faveur du plan du promoteur.

Je suis certain que M. Musto n'apprécierait pas en face ou à côté de chez lui des tours d'habitation de cette envergure.

J'espère que la consultation publique ramènera ce projet à des dimensions plus humaines et répondra aux valeurs de ses résidents. Je réside dans le secteur depuis 33 ans et nous sommes nombreux à avoir choisi ce milieu de vie.

Merci de votre attention

Jacques Daudelin